



Recherche en bref

Examen des besoins en formation du personnel concernant les délinquants Inuits

MOTS CLÉS : *Inuit, délinquant, formation du personnel*

Ce que cela signifie

Dans le cadre de la présente étude, les employés ont formulé des commentaires positifs qui mettent en relief des moyens utiles que le Service correctionnel du Canada (SCC) pourrait employer pour améliorer l'efficacité de ses rapports avec les délinquants inuits et de son travail auprès ces délinquants. Les employés ont fait de multiples suggestions concernant les façons de les aider à combler leurs besoins sur le plan professionnel et à accroître la pertinence de la formation de sensibilisation à la culture qui leur est offerte.

Ce que nous avons constaté

Par l'examen de divers sujets, notamment des besoins en apprentissage des employés, des compétences et des connaissances actuelles de ces derniers, des objectifs potentiels liés à la formation, des attentes sur le plan de l'apprentissage, du programme général de formation et des méthodes de prestation, l'étude a permis de dégager de l'information qui pourra éclairer les efforts futurs en ce qui a trait à la formation. Voici des exemples de suggestions et de commentaires formulés par le personnel :

- Les employés ont souligné l'importance d'en apprendre davantage sur la culture inuite pour exécuter efficacement leur travail. Plus particulièrement, ils ont manifesté le souhait d'accroître leurs connaissances en matière de culture, de coutumes, d'histoire et de traditions des Inuits, ainsi que des facteurs criminogènes qui leur sont propres.
- Les employés ont indiqué que, à leur avis, une formation normalisée axée sur les compétences en communication permettrait de réduire la fréquence des cas de malentendu et de divergence de points de vue attribuables à la barrière linguistique entre les employés et les délinquants.
- Les employés ont souligné l'importance de mettre en pratique les compétences culturelles pour témoigner du respect accordé à la culture inuite et des efforts de sensibilisation à cette dernière et pour gagner la confiance des délinquants inuits.
- Les employés qui possèdent des connaissances et des compétences marquées sur le plan de la culture devraient agir à titre de personnes-ressources et répondre aux questions d'autres employés sur les différences culturelles.
- Les employés ont proposé, en matière de formation, des solutions originales et peu coûteuses qui combinent des documents d'information (p. ex., des documents d'une page) et des séances en ligne et en personne.

- Les employés ont indiqué qu'ils préféreraient qu'on leur offre des séances régulières de sensibilisation et de formation plutôt qu'une formation unique.

Même si cette notion n'a pas été soulevée expressément à l'occasion des séances de discussion en groupe, on mentionne dans la documentation sur le sujet que l'atteinte de la « sécurité culturelle » est un objectif clé pour tout professionnel travaillant auprès de personnes qui appartiennent à un groupe culturel différent du sien. Plus précisément, dans le contexte qui nous intéresse, l'acquisition de connaissances sur la culture inuite de même que de compétences connexes favoriserait l'établissement d'un lien de confiance et de relations significatives et, au bout du compte, la réalisation d'interventions correctionnelles plus efficaces.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

En s'appuyant sur un examen mené en 2004 sur les besoins en établissement et dans la collectivité en matière de réinsertion sociale des délinquants inuits purgeant une peine de ressort fédéral,¹ la Direction de la recherche a entrepris un examen des besoins du personnel sur le plan de la formation en ce qui a trait au travail auprès des délinquants Inuits.

Ce que nous avons fait

Afin d'orienter cette recherche, nous avons tenu des séances de discussion en groupe et réalisé des entrevues au Pénitencier de Dorchester, à l'Établissement Fenbrook et à l'Établissement de La Macaza, avec des délinquants Inuits et des employés qui travaillent auprès d'eux ainsi qu'avec d'autres informateurs clés au sein du SCC et à l'extérieur.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour une liste complète des publications de recherche.

Préparé par : David D. Varis et Miriah McIsaac

¹ Trevethan, S., J. P. Moore, L. Naqitarvik, A. Watson, et Saunders, D. (2004) *Les besoins des délinquants Inuits incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux* (rapport de recherche, R-142). Ottawa, Ontario : Service correctionnel du Canada.